

Meisenthal : un musée champion des boules de Noël

by Les Echos - vendredi, avril 20, 2018

<https://correspondances.fr/meisenthal-un-musee-champion-des-boules-de-noel/>

La communauté de communes du pays de Bitche, qui gère l'ex-verrerie de Meisenthal, investit 14 millions d'euros sur ce musée. Objectif : agrandir le centre d'art qui vend 45.000 boules de Noël par an.

Fermée voici un demi-siècle, la verrerie de Meisenthal s'apprête à connaître un troisième souffle. Fondée en 1701, l'usine, qui employa jusqu'à 650 verriers, a échappé à la ruine au début des années 1990, lorsque la communauté de communes du pays de Bitche, soutenue par l'Etat et par le département de la Moselle, y implanta en régie directe le Centre international des arts verriers (Ciav). Reconverti en musée, en lieu de création et en salle de spectacle, le site fait l'objet d'un investissement de 14 millions d'euros.

Engagés sous maîtrise d'oeuvre du cabinet d'architectes Freaks/So-II, les travaux qui débiteront mi-avril relieront par une passerelle en forme de vague le musée, le CIAV et la halle verrière, qui accueillera une nouvelle salle de concerts de 500 places.

45.000 exemplaires

Doté d'un four supplémentaire et agrandi, le centre d'art, qui emploie 17 personnes dont 7 souffleurs de verre, pourra augmenter de 50 % sa production de boules de Noël, vases et autres vide-poches.

La régie finance à 75 % ses frais de fonctionnement, notamment grâce à la résurrection des boules de Noël. Relancée en 1999, cette tradition, née en 1858 dans le village voisin de Goetzenbruck, se décline en une trentaine de modèles. Vendues à 45.000 exemplaires par an, dont les deux tiers sur site, les boules ont contribué à relancer le tourisme dans le Parc naturel des Vosges du Nord. Meisenthal accueille 55.000 visiteurs par an - scolaires, touristes et spectateurs des concerts compris - et en escompte de 15.000 à 20.000 de plus au terme des trois ans de travaux en site occupé. Les trois quarts de l'investissement seront financés à parts égales par le département, le conseil régional du Grand Est et l'Etat, le solde étant financé par du mécénat.